FOR IMMEDIATE RELEASE

OTTAWA, March 22, 2016 – The Right Honourable Beverley McLachlin, Chief Justice of Canada, announced today that Justice Thomas A. Cromwell has written to the Minister of Justice, the Honourable Jody Wilson-Raybould, M.P., to inform her that he will retire from the Supreme Court of Canada effective September 1, 2016. The *Judges Act* provides that a judge of the Supreme Court of Canada may, for a period of up to six months following his or her retirement, continue to participate in judgments with respect to cases heard prior to retiring.

Chief Justice McLachlin said, “Justice Cromwell’s contributions to the Court and the country are unsurpassed. In his time at the Court, his colleagues have always benefited from his wisdom, his rigour and his friendship. Outside the Court, Justice Cromwell’s tireless efforts to increase access to justice will continue to benefit Canadians long after his retirement from the bench. We will miss him greatly.”

For his part, Justice Cromwell said, “Being a judge is both a great privilege and an onerous responsibility. I will always be grateful for the opportunity that I have been given to serve Canada in this capacity. As my time as a judge draws to a close, I believe more firmly than ever that an independent and effective judiciary is a cornerstone of democracy.”

The Honourable Thomas Cromwell was appointed to the Supreme Court of Canada on December 22, 2008. He had previously been appointed to the Nova Scotia Court of Appeal on August 27, 1997. He worked as Executive Legal Officer to Chief Justice Lamer from 1992 to 1995.

For further information contact:

Gib van Ert
Executive Legal Officer
(613) 996-9296

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OTTAWA, le 22 mars 2016 – La très honorable Beverley McLachlin, juge en chef du Canada, a annoncé aujourd’hui que le juge Thomas A. Cromwell a écrit à la ministre de la Justice, l’honorable Jody Wilson-Raybould, pour l’informer qu’il entend se retirer de la Cour suprême du Canada le 1er septembre 2016. La *Loi sur les juges* précise qu’un juge de la Cour suprême du Canada peut, pour une période maximale de six mois après son départ à la retraite, continuer de participer aux jugements portant sur les affaires entendues avant la date de sa retraite.

La juge en chef McLachlin a déclaré ce qui suit : « L’apport du juge Cromwell à la Cour et à son pays est exceptionnel. Depuis son arrivée à la Cour, ses collègues ont pu en tout temps bénéficier de sa sagesse, de sa rigueur et de son amitié. En plus de sa contribution aux travaux de la Cour, ses efforts inlassables en vue d’améliorer l’accès à la justice continueront de profiter à l’ensemble des Canadiennes et des Canadiens longtemps après son départ à la retraite. Il nous manquera considérablement ».

Pour sa part, le juge Cromwell a dit ceci : « Être juge est à la fois un grand privilège et une lourde responsabilité. Je serai toujours reconnaissant de l’occasion qui m’a été donnée de servir le Canada à ce titre. À mesure que s’approche le moment de mon départ à la retraite en tant que juge, je suis plus que jamais convaincu qu’une magistrature indépendante et efficace constitue une assise fondamentale de toute démocratie.».

L'honorable Thomas Cromwell a accédé à la Cour suprême du Canada le 22 décembre 2008. Il avait auparavant été nommé juge de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse le 27 août 1997, en plus d’avoir travaillé comme adjoint exécutif juridique du juge en chef Antonio Lamer de 1992 à 1995.

Renseignements :

Gib van Ert
Adjoint exécutif juridique
(613) 996-9296